

Cliquer sur le bouton  de la marge à gauche correspondant au niveau de diplôme concerné pour afficher les sections à compléter

DEUST					
LICENCE					
Modalités de contrôle de l'assiduité : (recopier ici le texte voté en conseil de discipline)	ts. Au delà, la note de contrôle continu est égale à zéro.	Règle de poursuite dans l'année suivante :	aucun semestre de retard autorisé	→ Conditions éventuelles (moyenne, ECTS) pour la règle de poursuite :	
Passerelles pour la réorientation :	Les redoublements n'étant pas autorisés dans la filière Juriste international, les étudiants ne validant pas leur année peuvent solliciter leur redoublement dans la filière générale. Le régime des AJAP n'est pas ouvert dans la filière II. Le régime dérogatoire n'est pas davantage ouvert aux étudiants dans la filière Juriste international.	Modalités pour l'accompagnement d'usagers en difficulté :	L'accompagnement des étudiants en difficulté au sein de la filière II se fait tout d'abord par le biais de tutorats obligatoires en L1 et en L2 (10 séances hebdomadaires d'1h30 par semestre) au cours desquelles la méthode et le fond sont revus et renforcés et pendant lesquelles un temps est systématiquement consacré aux questions des étudiants. Un volant d'heures annuels est également prévu pour accompagner individuellement les étudiants de L1, L2 et de L3 en grande difficulté, informés au début de l'année de cette possibilité et dont ils peuvent demander à bénéficier ou se la voir proposée par les tutrices/tuteurs. Enfin, l'association de la filière II (I'OPII) met en place des séances supplémentaires de tutorats non obligatoires assurées majoritairement par les étudiants de L3.	FC - Aménagements d'études prévus justifiant la facturation de frais spécifiques :	
Durée du stage obligatoire :		Période du stage obligatoire :		FA - Rythme d'alternance prévu :	
Durée du/des stage(s) optionnel(s) :		Période du/des stage(s) optionnel(s) :			
BUT					
LICENCE PROFESSIONNELLE					
MASTER					
DIPLÔME D'INGENIEUR					
ETUDES MEDICALES (DFGSM, DFASM)					